

fondées sur le désir d'éviter tout engagement à l'égard de la Grande-Bretagne, commencèrent graduellement à diverger des objectifs du premier ministre.

La «dent barrée» fut enfin arrachée après la mort de Skelton en janvier 1941. Son successeur, Norman Robertson, présida à la réorganisation du Ministère. Pour la première fois, celui-ci fut organisé en directions dont les responsabilités étaient définies par fonction (p. ex., économique) ou par secteur géographique (p. ex., les secteurs de l'Amérique et de l'Extrême-Orient). Dans chaque spécialité, les rapports hiérarchiques étaient clairement établis, ce qui permettait la délégation rationnelle des responsabilités. Les objectifs en matière de politique de l'organisation changèrent également, car Robertson devait apporter

à son rôle de sous-secrétaire la conviction, partagée par ses collègues les plus importants, que le Canada devrait prendre une part plus importante aux arrangements inter-alliés concernant la conduite de la guerre et la planification de l'après-guerre. S'appuyant sur le travail de ses prédécesseurs, Robertson s'assura non seulement qu'aucun obstacle infranchissable n'entraverait le processus de prise de décisions, mais il jeta également les bases du travail d'équipe grâce auquel la diplomatie canadienne connut son âge d'or au cours des dix années qui suivirent la guerre. Les événements de cette période seront traités dans le second volume de l'histoire du Canada, *Coming of Age, 1946-1968*, qui est en préparation et dont le coauteur est Donald Barry, de l'université de Calgary.

AVEZ-VOUS PENSÉ À VOS VIEUX JOURS?

ABMS organisera au cours de l'année financière 1990-91 une nouvelle série de séances de préparation à la retraite. Chaque séance dure trois jours et réunit divers conférenciers qui traitent de sujets comme la planification financière, les testaments et la planification successorale, les aspects psychologiques et sanitaires de la retraite, la Loi sur la pension de la Fonction publique, le Régime de pension du Canada et les prestations de sécurité de la vieillesse. Tous les employés ainsi que leurs conjoints sont encouragés à y participer.

Les participants disent souvent à ABMS qu'ils regrettent de ne pas avoir

participé à ces séances plus tôt dans leur carrière pour profiter davantage des conseils concernant la planification à long terme, plus particulièrement de la planification financière. Nous voudrions que les employés et leurs conjoints envisagent la possibilité de participer à ces séances au milieu de leur carrière ou même avant.

L'inscription se fera selon le principe du premier arrivé, premier servi. Les places sont habituellement prises très rapidement. Si cela vous intéresse, veuillez communiquer par écrit avec ABMS le plus tôt possible.